

## Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2020

L'an deux mil vingt, le cinq février à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de Fleuré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Vivian PERROCHES, Maire.

**Etaients Présents** : Mmes Corinne BOND, Laurence DOS ANJOS, Andrée GERLAND, Carole BARREAU, Annette HENAULT, Evelyne SANSQUIER, Florence TUCHOLSKI, MM Jacques DESPLEBIN, Denis LACOUR, Yann MEHEUX-DRIANO, Jean-François NEVEU, Vivian PERROCHES, Yannick JAUCEN

**Absents** :

**Excusés** : Mme Catherine TARDY a donné son pouvoir à Mme Andrée GERLAND, M. Wilfried CHARLES a donné son pouvoir à Mme Florence TUCHOLSKI

**Secrétaire de séance** : Mme Florence TUCHOLSKI

**Assistent** : Ronan KERDELHUÉ, secrétaire de la collectivité.

✓ Approbation du compte-rendu du 11 décembre 2019

**01/05-02-2020 Modification des statuts de la Communauté de communes des Vallées du Clain**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide par 12 voix pour et 1 abstention :

- d'adopter les nouveaux statuts de la Communauté de communes des Vallées du Clain ;
- de demander à Mme la Préfète de la Vienne, au terme de cette consultation, de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de communes des Vallées du Clain.

**02/05-02-2020 Approbation de la mise à jour du plan communal de sauvegarde**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver la mise à jour du plan communal de sauvegarde

**Point sur les travaux**

M. le Maire donne la parole à M. Jacques DESPLEBIN.

Celui-ci indique que le parquet de la salle des fêtes a été huilé par une partie de l'équipe municipale.

Concernant l'aire de jeux, les intempéries ont provoqué quelques retards : le tape-cul n'a pu être installé, le mur de grimpe est en place mais des finitions telles que le drainage ne sont pas terminées.

M. Jacques DESPLEBIN donne le montant de l'enveloppe budgétaire communautaire pour les travaux de voirie 2020 : 59525.84 € (chiffré initialement prévu : 59 459.94 € mais révisé en fonction des correcteurs tels que l'augmentation du prix du bitume et des taxes).

M. le Maire précise que la Communauté de communes a souhaité que les projets voirie 2020 soient déterminés par l'équipe municipale actuelle, afin de permettre de donner les informations suffisamment tôt aux entreprises qui seront retenues. M. Jacques DESPLEBIN rappelle qu'il en a été de même avant les élections municipales de 2014.

Détail des projets :

- route de Vernon : avaloir, 658 € HT
- route de Chauvigny : trottoir en enrobé, 3881.73 € HT

M. le Maire précise que dans le cadre de la remise en état de la route Fleuré-Tercé, le Département a refait l'enrobé mais les bandes blanches n'ont pas été tracées : un passage clouté a été installé en compensation. Pour faciliter la circulation des poussettes ou fauteuils roulants notamment, un enrobé est désormais nécessaire sur le trottoir route de Chauvigny.

- route de Longeville : trottoirs, 20 731.63 € TTC
- chemin du stade : enrobé, 15 568.21 € TTC
- route de la Gachardière : 40 m2 détériorés, 3 405 € TTC de remise en état
- ancienne route nationale : purges et patins, 10 815 € TTC
- impasse des Tilleuls (travaux 2019) : pose du mobilier urbain, 1470€ TTC

**03/05-02-2020 Encaissement d'un chèque de la Direction générale des finances publiques**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide :**

- **d'approuver l'encaissement d'un chèque de la Direction générale des finances publiques d'un montant de 8 euros**

*La séance est levée à 21h33*